

La Dépêche du midi

Actualité > Grand Sud > Tarn > [Albi](#)

Publié le 28/08/2017 à 03:50, Mis à jour le 28/08/2017 à 08:08

Linky mal posé : Enedis rembourse

Energie



Dans notre édition du 23 août, nous avons rendu compte de la mésaventure survenue à Yolande et Michel Bâisse qui, de retour chez eux, avaient découvert qu'un sous-traitant d'Enedis était intervenu sur leur maison pour poser le nouveau compteur électrique Linky, mais avec un branchement à 380 volts au lieu des 220 prévus. Résultat, beaucoup de leurs appareils avaient sauté, et une grosse colère. Aujourd'hui, Pierre-Eric Delage, chef de cabinet et de la communication de la direction régionale Nord Midi-Pyrénées d'Enedis, apporte les précisions suivantes : «Nous déplorons la situation dans laquelle se trouve Monsieur et Madame Bâisse. Il est exact que suite, à une fausse manœuvre dans la pose du nouveau compteur, une surtension s'est produite sur les équipements du

logement. Nous avons réagi avec célérité (2heures après l'appel) pour dépanner les époux Baisse et enclencher la procédure de remboursement des dégâts occasionnés. Comme pour tout corps de métier, l'erreur est humaine et nous persévérons pour nous améliorer tous les jours afin d'éviter de telles situations. Nous voulons insister sur le fait qu'une telle situation n'est pas liée spécifiquement au compteur Linky.

La même erreur avec un compteur classique (électromécanique ou électronique) aurait provoqué les mêmes dégâts. Il convient donc de ne pas faire d'amalgame malheureux.»

Sur le compteur Linky en lui-même, Enedis concède que «tout progrès entraîne des interrogations qui nécessitent de faire de la pédagogie» mais dément que Linky soit synonyme de pertes d'emplois, bien au contraire : Chez quelques Français, la désinformation amène de réelles inquiétudes. Le déploiement de Linky en France et dans notre région se passe bien avec plus de 5 millions de compteurs posés sur l'ensemble du territoire. Actuellement, nous posons 20.000 compteurs par jour. Beaucoup de communes, de clients sont ravis et impatientes d'avoir Linky pour répondre aux nouveaux services (facturation sur index réel, nouvelles offres tarifaires de fourniture, facilitation de l'autoconsommation, etc...). Ce sont aussi 10.000 emplois créés.»

La Dépêche du Midi